

## Parade Lumineuse 2022



La Parade Lumineuse, qui illumine Aubergenville chaque début de printemps, fait partie de ces événements qui marquent les esprits, mais aussi les yeux des spectateurs.

Une nouvelle fois, la commune a décidé de vous convier, le **15 avril** prochain, à **partir de 20h00**, à un voyage inédit.

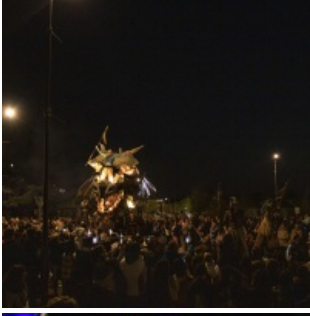
Chars, échassiers, musiciens, et autres créatures prendront vie sous vos yeux

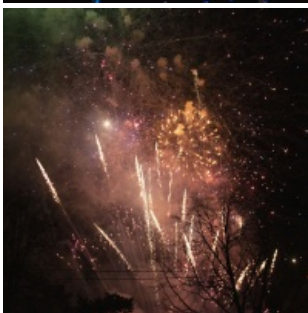
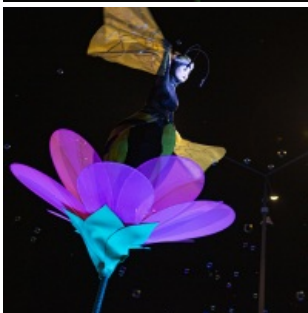
Oubliez le monde qui vous entoure et laissez-vous transporter le temps d'une soirée.

Cet événement unique et magique à partager en famille ou entre amis partira à 20h45 du Marché couvert, remontera le boulevard du Commerce, puis l'avenue de Dixmude pour arriver au parc Nelly-Rodi.

À la nuit tombée, un grand spectacle pyrotechnique qui couvrira le ciel de draperies incandescentes clôturera en beauté ce voyage onirique.







Infos pratiques

## **RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT**

1) Le stationnement sera interdit :

Du jeudi 14 avril à 17h au vendredi 15 avril à minuit

- Parking du marché couvert

Le vendredi 15 avril de 8h à minuit

- Place de l'Étoile dans son intégralité (contre allées comprises)
- Parking de l'Espace Jeunes
- Boulevard de Mantes (entre l'avenue de Liège et la place de l'Etoile)
- Boulevard du commerce (entre la place de l'Etoile et l'avenue de Dixmude)
- Avenue de Dixmude (entre la place Louvain et le boulevard du Commerce)
- Boulevard Louis Renault (entre la rue de la Garenne et la place Louvain)
- Avenue du Maréchal Foch (entre le boulevard Jacques Bertin et la place Louvain)
- Parking du stade Alain Mimoun

2) La circulation sera interrompue, par les services de police municipale, au passage du défilé :

Le vendredi 15 avril de 20h30 à minuit :

- Boulevard de Mantes (entre l'avenue de Liège et la place de l'Etoile)
- Place de l'Etoile
- Boulevard du Commerce
- Avenue de Dixmude (entre la place Louvain et le boulevard du Commerce)
- Place Louvain

A partir de 14h, l'accès au boulevard du Commerce sera interdit par les rues adjacentes.

3) La circulation sera interdite pendant la durée du feu d'artifice :

Du jeudi 14 avril à 17h au vendredi 15 avril à minuit

- Parking du marché couvert

Le vendredi 15 avril de 22h à minuit :

- Avenue de Maréchal Foch (entre le boulevard Jacques Bertin et la place Louvain)
- Place Louvain
- Boulevard Louis Renault (entre la rue de la Garenne et la place Louvain)

Le vendredi 15 avril, de 8h à minuit, le parc Nelly Rodi sera fermé au public.

Contact

Service Animation 01 30 90 45 85